



COMITÉ DE L'ISÈRE DE JUDO

Commission récompenses

Comité Isère de Judo

**Proposition du comité Isère de Judo pour la
commission des Récompenses « distinctions
fédérales » et « Chancellerie du Mérite des
Ceintures Noires » session du 18 novembre 2009**

Le 16 Septembre 2009

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de Club

Au nom de la commission de récompenses du Comité Isère de Judo je me permets de vous solliciter dès le début de saison afin que vous nous fassiez connaître le plus rapidement les bénévoles ou les professeurs que vous souhaiteriez voir récompenser par la FFJDA. En effet la commission fédérale « des distinctions fédérales » et « de la Chancellerie du Mérite des ceintures noires » se siégera le 18 novembre 2009.

Il faut donc que les dossiers soient déposés avant le 30 Octobre par la ligue Dauphiné Savoie. Mais ces demandes doivent impérativement passer au préalable par le comité Isère.

Toutes les récompenses suivantes sont concernées : Lettre de félicitations, Médailles de Bronze, d'Argent, d'Or, Grande médaille d'Or fédérales, Trophée Shin (dossiers étudiés uniquement lors des sessions de novembre), Palmes de Bronze, d'Argent et d'Or, Croix de Bronze, d'Argent et de Vermeil.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES



COMITÉ DE L'ISÈRE DE JUDO

Nous vous rappelons que les commissaires sportifs, les arbitres et les cadre techniques font partie de la catégorie « bénévole ».

Nous vous demandons de nous faire parvenir vos demandes avant le 25 octobre 2009 afin que la ligue Dauphiné Savoie ait le temps nécessaire pour saisir les demandes.

Nous vous demandons aussi d'être précis dans votre demande :

- Catégorie : bénévole ou professeur
- Type de récompenses demandées : par exemple si une personne a déjà la Médaille de Bronze vous pouvez demander la médaille d'Argent. Voir le guide des récompenses sur le site de la fédération <http://ffjda.org/extranet/distinctions/GuideRecompenses.pdf>.
- Nous vous demandons de remplir le formulaire joint
- Nous vous demandons d'argumenter pour mettre en valeur les actions réalisées par la personne que vous proposez

Vous pouvez adresser vos demandes au comité Isère. Vous pouvez aussi me les faire parvenir à l'adresse suivante laurentclaramond@aol.com

Je compte absolument sur votre soutien pour mettre en valeur tous les efforts consentis par les bénévoles et les professeurs de l'Isère.

Sportivement

Le Président

Jean-Michel BARTHÉLÉMY

Chargé de mission Récompenses

Laurent CLARAMOND



Association Loi 1901, Fondée le 19 octobre 1973
Déclarée en Préfecture sous le n° 0381007711

Comité Isère de Judo

57, Avenue du 8 mai 1945 - 38400 Saint Martin D'Hères

Téléphone : 04.76.24.18.18 - Email : secretariat@judo38.com

